



Nations Unies

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-dix-neuvième session
Supplément n° 1



Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation



Nations Unies • New York, 2024

* Deuxième nouveau tirage pour raisons techniques (10 septembre 2024).

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Activité de l'Organisation	7
A. Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable. .	7
B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales	13
C. Développement en Afrique	17
D. Promotion et protection des droits humains	19
E. Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire	21
F. Promotion de la justice et du droit international	24
G. Désarmement	25
H. Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme	26
III. Bon fonctionnement de l'Organisation.	29

Chapitre I

Introduction

1. Je tire une grande fierté du travail qu'accomplissent les membres du personnel de l'Organisation des Nations Unies, alors même qu'ils doivent œuvrer dans un monde fracturé et parfois dangereux. Malgré tous les écueils que ces femmes et ces hommes rencontrent, leur engagement en faveur d'un avenir meilleur et plus radieux transparait dans tout ce qu'ils font. Ils sont déterminés à produire des résultats concrets pour les habitants de la planète et à apporter l'aide et l'espoir que chaque personne mérite et dont la famille humaine a plus que jamais besoin aujourd'hui.

2. Au cours de l'année écoulée¹, l'humanité a subi toutes sortes d'épreuves. Des crises et des problèmes ont éloigné un peu plus l'avenir meilleur tant souhaité et si nécessaire. Les conflits, l'accroissement de la pauvreté et des inégalités, la faim et les perspectives économiques médiocres des pays en développement sont exacerbés par le fait que les clivages et la méfiance s'accroissent sur l'échiquier géopolitique. L'urgence climatique a atteint de nouveaux sommets terrifiants, l'année 2023 ayant été la plus chaude jamais enregistrée. Les violations des droits humains, les discriminations à l'égard des minorités, des femmes et des filles, la montée de l'extrémisme et la multiplication des discours de haine en ligne et dans l'espace public sèment la discorde et la méfiance dans les sociétés et les pays et au sein de régions entières.

3. Il est urgent de sauver les objectifs de développement durable et de lutter contre les changements climatiques, or le niveau d'investissement et la volonté politique font défaut. De nombreux pays en développement croulent sous la dette et ne disposent pas des ressources nécessaires pour investir dans un avenir durable pour leur population.

4. Parallèlement, les principes du multilatéralisme élaborés au fil des décennies sont ignorés ou bafoués en toute impunité. La Charte des Nations Unies, le droit international des droits humains et le droit international humanitaire sont mis à mal quand des parties à un conflit prennent pour cible des hôpitaux, des écoles, des opérations d'aide humanitaire ou des infrastructures civiles. L'espace civique se rétrécit sous les régimes autoritaires, et des journalistes sont tués et maltraités pour avoir fait leur travail, qui est essentiel.

5. Le présent rapport montre qu'en dépit des difficultés, des progrès sont possibles et le changement est à notre portée. Mais de tels résultats peuvent avoir un coût tragique. De toute l'histoire de notre Organisation, l'année écoulée a été la plus meurtrière pour le personnel de l'ONU et les travailleurs humanitaires. Dans leur immense majorité, les victimes étaient des employés de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient qui travaillaient dans la bande de Gaza. Nous sommes de tout cœur avec leurs familles, amis et collègues. Leur détermination et leur sacrifice ne font que renforcer notre volonté de soutenir les personnes les plus vulnérables qui, dans le monde, se trouvent dans une situation d'urgence humanitaire.

6. Cette volonté de rester sur place sans fléchir se manifeste notamment par le fait que notre personnel continue, par son travail, d'apporter son soutien aux personnes et populations y compris lorsque les grandes missions des Nations Unies – par exemple

¹ La période considérée s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, comme l'exercice budgétaire du Secrétariat de l'ONU. Étant donné que l'exercice budgétaire des opérations de maintien de la paix court du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 et que le présent rapport est soumis à l'Assemblée générale en septembre, il est également tenu compte de quelques faits marquants des premiers mois de 2024.

au Mali et au Darfour (Soudan) – réduisent leurs activités et ferment. Plusieurs organismes des Nations Unies maintiennent une présence sur place, continuant ainsi de mener à bien leur mission essentielle, qui souvent permet de sauver des vies.

7. L’an dernier, nous avons coordonné avec nos partenaires sur le terrain des plans de réponse humanitaire dont 245 millions de personnes ont bénéficié dans 74 pays, et apporté une aide et une protection vitales à près de 160 millions de personnes qui en avaient besoin d’urgence. L’alimentation et la nutrition, l’eau et l’assainissement, l’éducation et les services de santé d’urgence ainsi que les abris et la protection sont autant de domaines dans lesquels notre personnel a continué de travailler sur place dans des pays secoués par des conflits féroces, notamment en Afghanistan, au Soudan, au Yémen, dans la Corne de l’Afrique et dans le Territoire palestinien occupé. Avec nos partenaires, nous sommes également intervenus après des catastrophes dévastatrices, notamment les séismes survenus au Maroc, en République arabe syrienne et en Türkiye, et les inondations qu’ont connues la Libye, le Malawi et le Mozambique. Nous avons obtenu ces résultats en dépit d’un déficit record du financement de l’action humanitaire. Les 22,7 milliards de dollars fournis par les donateurs n’ont couvert que 40 % des 56,1 milliards de dollars nécessaires pour mener à bien notre travail vital. Néanmoins, nos équipes humanitaires et leurs partenaires sur le terrain n’ont pas ménagé leurs efforts pour aider les personnes qui étaient dans le plus grand besoin.

8. Par ailleurs, le Sommet sur les objectifs de développement durable qui s’est tenu l’année dernière a réuni plus de 6 000 personnes issues de diverses branches des secteurs public et privé avec pour but d’accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, dont seulement 15 % sont en passe d’être atteints. Les dirigeants du monde ont accueilli avec intérêt notre appel en faveur d’un plan de relance des objectifs de développement durable d’un montant de 500 milliards de dollars par an et pris acte de la nécessité d’une réforme urgente de l’architecture financière mondiale – y compris les banques multilatérales de développement – devant permettre aux pays en développement d’investir dans les systèmes dont leurs populations ont besoin.

9. Plusieurs grandes initiatives environnementales ont vu le jour en 2023, notamment le Programme d’action sur l’eau, le Cadre mondial relatif aux produits chimiques – Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs et la signature, par 175 pays, d’un accord marquant une étape décisive vers l’élaboration d’un traité juridiquement contraignant sur la pollution plastique. Alors que les changements climatiques, la pollution et la perte de biodiversité continuent de menacer l’avenir de notre planète, la vingt-huitième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Doubaï, s’est conclue par des appels à l’abandon progressif des combustibles fossiles, à la mise en place opérationnelle du fonds pour les pertes et les préjudices et à un engagement en faveur de techniques de refroidissement durables, de la réduction des émissions de méthane et de la fin de la déforestation à l’horizon 2030.

10. Tout au long de 2023, l’Organisation a continué d’œuvrer à la défense et à la promotion des droits humains fondamentaux, notamment ceux des femmes et des filles. Ensemble, le fonds d’affectation spéciale des Nations Unies à l’appui de la lutte contre la violence à l’égard des femmes, le Women’s Peace and Humanitarian Fund (Fonds pour les femmes, la paix et l’action humanitaire) et le Programme conjoint visant à accélérer les progrès vers l’autonomisation économique des femmes rurales sont venus en aide à des dizaines de milliers de femmes et de filles dans le monde entier. En outre, l’ONU a accompagné huit processus de révision constitutionnelle pour veiller à ce que la perspective des femmes soit prise en compte et représentée.

Droits humains : une participation de toutes et tous

Nous avons œuvré à la promotion et à la protection du travail mené par les défenseurs et défenseuses des droits humains et des organisations de la société civile dans toutes les régions, en soutenant l'action de 3 530 organisations de jeunes, et collaboré avec 1 894 organisations de défense des droits des femmes. Nous avons aidé à faire entendre des voix différentes, favorisé la participation à des forums intergouvernementaux, mis en place une plateforme de réseaux de protection des acteurs de la société civile menacés et défendu les droits humains dans l'espace numérique.

11. L'année 2023 a été particulièrement importante en ce que nous nous sommes employés à renforcer l'engagement de la communauté internationale en faveur du multilatéralisme et des valeurs consacrées par la Charte. En vue du Sommet de l'avenir, nous avons rédigé et présenté une série de notes d'orientation dans des domaines fondamentaux tels que la paix et la sécurité, la mobilisation des jeunes et les générations futures. Ce travail a également porté sur la gouvernance de l'espace numérique et l'intelligence artificielle. Par exemple, pour lutter contre le fléau de la mésinformation et de la désinformation, nous avons continué de travailler à l'élaboration des Principes mondiaux des Nations Unies pour l'intégrité de l'information.

12. Pour parvenir à de tels résultats, nous devons sans relâche consolider nos opérations dans le monde entier, sous la houlette de nos coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies, qui travaillent avec les gouvernements des pays hôtes pour intensifier les efforts en faveur des objectifs de développement durable et augmenter les investissements à cette fin.

13. En outre, l'année 2023 a été marquée par des avancées majeures dans notre engagement à créer un environnement de travail bienveillant et respectueux pour notre personnel. Notre détermination à faire vivre nos valeurs s'est traduite par la création du Bureau de la lutte antiraciste, l'instauration d'une nouvelle politique de congé parental, des progrès au titre de la Stratégie pour la santé mentale et le bien-être dans le système des Nations Unies et de nouveaux efforts de lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles.

14. Pour fournir un travail de qualité, nous avons besoin de liquidités. Nous avons pris des mesures strictes pour ménager nos réserves de trésorerie, afin d'atténuer les effets de la crise des liquidités sur nos activités financées au moyen du budget ordinaire. Les retards de versement et le non-versement des contributions destinées aux opérations de maintien de la paix ont affaibli notre capacité de rembourser les sommes dues au titre du matériel appartenant aux contingents. Nous continuerons à rechercher des solutions durables pour pouvoir nous acquitter de notre mandat de la manière la plus efficace et la plus durable possible.

15. À chaque étape, notre Organisation et notre personnel resteront solidaires des peuples du monde en ces temps difficiles, et nous continuerons de nous employer à bâtir ensemble un avenir plus pacifique, plus sain, plus équitable et plus prospère et un monde qui ne laisse personne de côté.

Chapitre II

Activité de l'Organisation

A. Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable

Le contexte

16. Alors que nous venons de passer le cap de la mi-parcours du Programme de développement durable à l'horizon 2030, seulement 17 % des cibles associées aux objectifs de développement durable sont en passe d'être atteintes, selon le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2024*. La hausse des taux d'intérêt, le surendettement et la fragmentation géoéconomique ralentissent les progrès. Les émissions de gaz à effet de serre sont une cause des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution, qui touchent de façon disproportionnée les populations pauvres. Les femmes demeurent sous-représentées dans les processus décisionnels et font l'objet de discriminations qui entravent les progrès vers l'égalité des genres.

Nos objectifs

17. L'ONU s'emploie à redresser la barre pour atteindre les objectifs de développement durable tels que fixés dans le Programme 2030. En faisant fond sur celui-ci, les équipes de pays des Nations Unies, sous la conduite des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, prennent des mesures décisives pour intensifier l'action en tenant compte des besoins et des priorités des pays.

Des données pour le développement durable

En 2023, nous avons amélioré l'accès du public à des données faisant autorité grâce à la nouvelle plateforme « UN Data Commons for the SDGs » (communauté de données des Nations Unies pour les objectifs de développement durable), renforcé la gouvernance des données et assuré le suivi des progrès réalisés par 166 pays dans l'adoption de l'intelligence artificielle et des technologies d'avant-garde à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable.

Nos réalisations

Mise en œuvre du Programme 2030

18. Malgré des difficultés croissantes, les États ont réaffirmé à l'occasion du Sommet sur les objectifs de développement durable de septembre 2023 leur ambition vis-à-vis du Programme 2030 ainsi que leur détermination à le réaliser au cours des six prochaines années. Le Secrétaire général a exhorté les dirigeants du monde à mettre en place un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète, à la suite de quoi les États ont publié une déclaration politique dans laquelle ils ont accueilli favorablement ses propositions concernant un plan de relance des objectifs de développement durable d'un montant de 500 milliards de dollars et une réforme urgente de l'architecture financière internationale. Le Week-end d'action en faveur des objectifs de développement durable tenu lors du Sommet a permis aux parties prenantes de s'entendre sur six transitions clés devant permettre d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable : les systèmes alimentaires ;

l'éducation ; l'énergie durable ; l'action climatique et la biodiversité ; les emplois décents et la protection sociale ; la desserte numérique.

19. Le Sommet a également débouché sur 12 nouvelles initiatives à fort impact destinées à redresser la barre pour atteindre les objectifs de développement durable. Le *Rapport mondial sur le développement durable* offre des perspectives scientifiques qui encouragent les États à élaborer des plans nationaux porteurs de transformation qui soient à même de générer des synergies tout en ménageant des compromis. L'initiative à fort impact sur la transformation de l'éducation a eu pour objectif de donner aux enseignants les moyens de réussir dans un système éducatif en pleine mutation, et un soutien important a été apporté à l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes afin de promouvoir le travail décent et la protection sociale dans le monde entier.

20. La coalition Local2030, une initiative à fort impact établissant des liens entre les villes, les régions et le secteur industriel, a encouragé les interventions multipartites à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable au niveau local. Cette initiative a été complétée par la mise en place du Groupe consultatif pour les autorités locales et régionales, visant à faire entendre les voix locales à l'échelle mondiale.

Les techniques spatiales au service de la résilience face aux catastrophes

L'ONU aide tous les pays à accéder à l'espace et à tirer parti des avantages qu'il peut procurer pour accélérer le développement durable. Les activités qu'elle mène à ce titre comprennent la formation au droit de l'espace, l'immatriculation des objets lancés dans l'espace et les services aux organismes multilatéraux qui travaillent sur des problèmes urgents tels que les débris spatiaux. Dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER), nous formons des experts nationaux, par exemple en République dominicaine, à accéder à des données satellitaires leur permettant de se préparer aux catastrophes et d'y faire face.

Accroissement du financement du développement

21. Le Secrétaire général a fait de la réforme de l'architecture financière internationale une de ses principales priorités. En mai 2023, il a publié un document d'orientation dans lequel il préconisait de procéder à des changements dans la gouvernance économique mondiale, les filets de sécurité financière et la coopération internationale en matière fiscale afin d'atteindre plus rapidement les objectifs de développement durable. Dans le cadre de sa proposition de plan de relance, il a également souligné la nécessité d'une réforme des banques multilatérales de développement et d'un règlement du problème de la dette souveraine.

22. En partenariat avec les États Membres, nous avons relayé les propositions faites en 2022 dans le cadre de l'Initiative de Bridgetown pour la réforme de l'architecture financière internationale au séminaire-retraite de haut niveau consacré à une architecture financière internationale pour un monde en proie à des chocs mondiaux, qui a débouché sur le Sommet pour un nouveau Pacte financier mondial, tenu à Paris en 2023. Pour débloquer les investissements nationaux, les participants au Sommet ont apporté leur soutien à la résolution de l'Assemblée générale sur l'élaboration d'une nouvelle convention-cadre sur la coopération internationale en matière fiscale destinée à promouvoir des règles équitables et universellement applicables.

23. De nouveaux partenariats entre secteur public et secteur privé, axés sur le financement mixte, le désengagement face aux risques, la transparence et l'accroissement du financement privé du développement durable, ont été encouragés dans le cadre du Pacte mondial des Nations Unies et de l'Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement durable.

Ne laisser personne de côté

24. Notre engagement en faveur d'un développement durable équitable, en particulier pour les groupes marginalisés et les personnes en situation de vulnérabilité, est resté intact.

25. Nous avons collaboré avec 45 des pays les moins avancés pour mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés. Lors de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, nous avons contribué à mettre en place 15 nouveaux partenariats multipartites visant à promouvoir l'énergie durable, la desserte numérique et le tourisme durable, ainsi que 5 objectifs porteurs de changement, concernant la constitution de stocks alimentaires, le renforcement de la résilience, la promotion des investissements, la création d'une université en ligne et l'appui au reclassement.

26. Nous avons publié de nouveaux rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 dans la perspective de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral, qui se tiendra en 2024. Il s'agissait, dans ces rapports, de donner un aperçu des problèmes particuliers que rencontraient ces pays, tels que les coûts élevés de transport et de transit et l'accès limité aux marchés mondiaux. Nous avons facilité les négociations en vue d'un nouveau programme d'action pour la prochaine décennie, en établissant un réseau de coordonnateurs nationaux afin d'en assurer l'exécution et le suivi.

27. Nous avons organisé la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement et adopté le Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement. Nous avons également appuyé les travaux d'un nouveau groupe de haut niveau sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle pour tous les pays vulnérables et facilité le processus intergouvernemental qui en a découlé.

28. Outre les États Membres, nous avons apporté notre soutien aux jeunes, aux personnes en situation de handicap, aux peuples autochtones et aux personnes âgées. Nous avons ainsi notamment créé le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse et nommé le tout premier Sous-Secrétaire général aux affaires de la jeunesse, avec pour objectif de faire entendre la voix des jeunes dans les processus décisionnels au niveau mondial.

29. Lors de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, nous avons pesé en faveur d'une plus grande équité d'accès aux soins de santé sexuelle et procréative pour les personnes en situation de handicap, y compris les femmes et les filles.

30. S'agissant des peuples autochtones, nous avons œuvré en faveur de leur inclusion et de leurs droits dans plus de 20 pays, notamment en travaillant avec plus de 8 000 femmes autochtones d'Amérique latine pour développer leurs compétences commerciales et numériques.

31. Dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030), notre collaboration avec les États Membres a permis une

augmentation de 22 % du nombre de politiques nationales relatives aux besoins des personnes âgées en matière de soins de santé et de services sociaux, dans 136 pays.

Action climatique

L'action climatique au niveau local

Les villes sont une précieuse source de solutions climatiques et sont essentielles pour faire cesser la destruction et la dégradation des habitats naturels. Bien qu'elles soient à l'origine d'une grande partie des émissions liées au réchauffement de la planète, elles sont également des moteurs de l'action climatique et jouent un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de solutions. Lors du premier Sommet sur l'action climatique au niveau local, qui s'est tenu dans le cadre de la vingt-huitième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques, 72 gouvernements ont pris la résolution d'adhérer à la Coalition pour des partenariats multiniveaux de grande ambition pour l'action climatique, par laquelle ils se sont engagés à collaborer avec les autorités infranationales pour planifier et financer les stratégies climatiques et en assurer la mise en œuvre et le suivi.

32. En 2023, nous avons défendu la cause d'une action climatique mondiale porteuse de changements. À la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, un nouveau fonds pour les pertes et les préjudices a été mis en place et des engagements ont été pris en matière de systèmes de refroidissement durable, de réduction des émissions de méthane et de lutte contre la déforestation à l'horizon 2030. L'Africa Carbon Markets Initiative (initiative pour les marchés du carbone en Afrique) a également été mise en place en 2023 avec l'objectif d'accroître considérablement la production de crédits d'émission de carbone sur le continent. Grâce à l'échange de crédits d'émission, de tels marchés offrent un moyen exceptionnel d'améliorer l'accès à l'énergie, de créer des emplois verts et de préserver la biodiversité.

33. Nous avons mis en avant qu'il était urgent d'intensifier l'action climatique en publiant de nouveaux rapports sur les écarts entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions et d'adaptation aux changements climatiques, et sur l'écart de production. Selon ces rapports, si les tendances actuelles se poursuivent, la Terre se réchauffera de 2,5 °C à 2,9 °C au cours du XXI^e siècle, dépassant de loin l'objectif de 1,5 °C fixé par l'Accord de Paris.

34. La Coalition pour le climat et la qualité de l'air en vue de réduire les polluants atmosphériques à courte durée de vie a contribué à promouvoir des plans nationaux de réduction des polluants à courte durée de vie dans 50 pays, et 5 autres pays ont adhéré au Pacte mondial sur le méthane pour réduire les émissions de 30 % d'ici à 2030. Plus de 250 maires et gouverneurs ont participé au premier Sommet sur l'action climatique au niveau local, qui a débouché sur la signature, par 72 États, d'un nouveau pacte en faveur d'une action locale et à plusieurs niveaux pour le climat.

35. Nous avons lancé des initiatives en faveur du zéro déchet et dans les domaines des ressources en eau et des systèmes alimentaires au service de l'action climatique. La première Journée internationale du zéro déchet a mis en évidence ce que pouvaient apporter les initiatives zéro déchet au développement durable à l'échelle de la planète. La Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023, la première depuis près de 50 ans, a souligné l'importance des ressources en eau douce. Le monde a adopté un nouveau cadre mondial relatif aux produits chimiques et approuvé la création d'un fonds

spécial consacré au suivi de son application. Dans son appel à l'action en faveur des droits humains, le Secrétaire général a encouragé les transitions vers des systèmes alimentaires respectueux du climat, qui ont par ailleurs bénéficié de la dynamique insufflée par le Sommet sur les objectifs de développement durable, la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et certaines résolutions récentes de l'Assemblée générale.

La Cool Coalition élabore un engagement mondial pour l'accès au froid

Plus de 60 pays ont souscrit au Global Cooling Pledge (Engagement mondial pour l'accès au froid), élaboré par la Cool Coalition avec l'appui de l'ONU. Cet accord vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au secteur du refroidissement d'au moins 68 % au niveau mondial d'ici à 2050.

Égalité des genres

36. Notre rapport intitulé « Gros plan sur l'égalité des sexes 2023 » a mis en évidence qu'il manquait environ 360 milliards de dollars par an pour parvenir à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes et des filles d'ici à 2030. Si les tendances actuelles se confirment, plus de 340 millions de femmes et de filles vivront encore dans l'extrême pauvreté en 2030.

37. Nous réunissons des partenaires pour remédier à certaines des lacunes les plus criantes en matière d'égalité des genres grâce à des initiatives telles que le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, qui a aidé ses bénéficiaires à fournir des ressources et des services à plus de 15 millions de personnes. Notre Women's Peace and Humanitarian Fund (Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire) a mobilisé environ 50 millions de dollars pour financer l'action des défenseuses et défenseurs des droits humains et des organisations de la société civile sur le terrain. Notre Programme conjoint visant à accélérer les progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales a aidé près de 50 000 femmes, dans six pays, à améliorer leurs moyens de subsistance, leurs droits, leur sécurité alimentaire, leur nutrition et leur résilience.

38. L'Initiative Spotlight, dotée de 545 millions de dollars, a permis des progrès en matière de lutte contre la violence de genre dans 30 pays, grâce à une augmentation notable des taux de condamnation des auteurs de violence de genre et des contributions au financement des budgets nationaux consacrés à la lutte contre la violence fondée sur le genre. Elle a également permis d'améliorer l'accès des femmes et des filles aux services compétents et de renforcer les plans d'action nationaux visant à éliminer la violence de genre. Elle a été traduite en initiative à fort impact des Nations Unies pour le Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023.

39. Dans le cadre du programme Les femmes comptent, nous avons fourni un appui technique et des services d'assurance de la qualité à des projets menés dans six régions et plus de 25 pays, l'objectif étant d'opérer un changement dans la manière dont les statistiques sur le genre sont utilisées, créées, communiquées et consultées. Dans la publication intitulée « Feminist Climate Justice: A Framework for Action » (Justice climatique féministe : cadre d'action), nous avons proposé des pistes pour relever les défis environnementaux tout en promouvant les droits des femmes. Conscients des effets disproportionnés du VIH/sida sur les femmes et les filles, nous avons aidé 50 pays à intégrer ou étoffer la problématique de l'égalité des genres dans

les stratégies nationales de lutte contre le VIH, conformément aux efforts menés au niveau mondial pour vaincre le sida d'ici à 2030.

40. De nos travaux est issu le Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies, dont le coup d'envoi a été donné à l'occasion de la Journée internationale des femmes de 2024, au terme d'un examen approfondi des points forts et des points faibles de l'ONU en matière de promotion et de protection de l'égalité des genres, de l'autonomisation des femmes et des droits des femmes et des filles au niveau mondial, réalisé par une équipe spéciale et un conseil consultatif constitués de 12 entités des Nations Unies.

Appui régional

41. Aujourd'hui solidement établies, les plateformes de collaboration régionale, qui sont l'un des principaux aboutissements de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, permettent l'échange d'analyses et de compétences entre organismes à l'appui de nos coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies.

42. Nos cinq commissions régionales ont organisé des forums annuels sur le développement durable qui ont servi de plateformes régionales intergouvernementales et multipartites visant à faciliter la concertation et à évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Elles ont également apporté des contributions régionales au forum politique de haut niveau pour le développement durable et facilité la transmission du savoir entre pairs concernant les examens nationaux volontaires. Les forums tenus en 2024 ont également contribué à donner forme aux perspectives régionales en vue du Sommet de l'avenir et du document final qui en est attendu, intitulé « Un Pacte pour l'avenir ».

Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

43. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, plus hauts représentants du système des Nations Unies pour le développement au niveau des pays, ont contribué à mettre l'ensemble des ressources et des compétences des Nations Unies au service de l'action en faveur des objectifs de développement durable. Ils ont trouvé des partenaires pour mobiliser des fonds et d'autres moyens de mise en œuvre du développement durable. Ils ont également permis à l'Organisation de contribuer efficacement à la préparation aux catastrophes et aux secours en cas de catastrophe, en assurant, dans des environnements complexes, une action immédiate et coordonnée face aux crises dans le cadre d'interventions humanitaires, d'activités de développement et d'activités de consolidation de la paix orientées vers le développement durable. Grâce à leur travail, le chevauchement des tâches a été considérablement réduit et les ressources ont été optimisées pour en tirer le meilleur parti.

44. D'après une enquête, 92 % des gouvernements des pays hôtes interrogés étaient satisfaits des initiatives engagées par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents pour apporter un appui stratégique aux priorités nationales de développement. Les deux tiers des coordonnatrices et coordonnateurs résidents viennent d'être nommés à leurs fonctions, sélectionnés dans le cadre d'un processus remanié visant à garantir un leadership diversifié et compétent, adapté au contexte de chaque pays, dans le respect de la parité femmes-hommes et des équilibres géographiques.

B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le contexte

45. La paix et la sécurité mondiales ont été mises à rude épreuve en 2023. Les conflits ont fait rage à Gaza, au Soudan et en Ukraine, mais aussi dans bien d'autres régions : ils ont entraîné la mort, détruit des moyens de subsistance, déplacé des millions de personnes et poussé à la limite nos capacités de rétablissement de la paix et d'action humanitaire, de même que celles de nos partenaires. D'autres problèmes persistent sur la scène mondiale, des guerres civiles interminables qui aggravent la crise climatique à la montée des inégalités et de la menace terroriste, en passant par la remise en cause généralisée des droits humains et de l'égalité des genres et la mise au point insuffisamment réglementée de technologies dangereuses.

Nos objectifs

46. Au cœur de notre action se trouve la diplomatie pour la paix, guidée par la Charte des Nations Unies et les mandats de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Grâce aux activités que nous menons dans les domaines des affaires politiques et de la consolidation et du maintien de la paix, nous aidons les États à prévenir, gérer et régler les conflits, en mettant l'accent sur la participation des femmes et des jeunes aux processus politiques. La prévention des violences sexuelles liées aux conflits, des violations graves contre les enfants dans les situations de conflit armé et des atrocités criminelles occupe une place centrale dans notre travail. Dans tout ce que nous faisons, nous attachons la plus grande importance à l'application de la politique de tolérance zéro de l'ONU à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Nos réalisations

Prévention, maîtrise et règlement des conflits

47. Face à la multiplication des problèmes, le Secrétaire général a proposé son Nouvel Agenda pour la paix, dans lequel il a présenté des propositions concrètes pour que la logique actuelle de concurrence mondiale fasse place à une action multilatérale en faveur de la paix dans un monde en transition. Les États Membres y sont instamment invités à renouveler leur attachement à la Charte des Nations Unies et aux principes de confiance, de solidarité et d'universalité face au tissu de menaces qui obscurcissent notre avenir commun.

48. Pour la première fois en 34 ans, le Secrétaire général a invoqué l'Article 99 de la Charte pour porter les hostilités engagées dans la bande de Gaza et en Israël à l'attention du Conseil de sécurité, compte tenu des effroyables souffrances humaines, des destructions physiques et des menaces générales pour la paix et la sécurité internationales qu'elles ont engendrées. Il n'a cessé de plaider en faveur d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat et de la libération de tous les otages. Nous avons poursuivi nos efforts de dialogue avec les pays de la région pour prévenir une escalade régionale, y compris de part et d'autre de la Ligne bleue, entre le Liban et Israël. Par l'intermédiaire du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, nous avons continué à œuvrer en faveur de la paix, afin de mettre un terme à l'occupation et de concrétiser la solution des deux États conformément au droit international et aux résolutions des organes de l'ONU, c'est-à-dire par la création d'un État palestinien souverain et pleinement indépendant, dont la bande de Gaza ferait partie intégrante.

49. Le Secrétaire général et les hauts responsables ont également continué à défendre les intérêts des personnes touchées par d'autres grands conflits. Au Soudan,

nous avons contribué à des initiatives de consolidation de la paix dans un contexte de violence persistante et nous soutenons les efforts de médiation entre toutes les parties prenantes pour aider à rétablir la paix. L'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens, qui s'est poursuivie pendant la majeure partie de l'année 2023, a aidé à stabiliser les cours des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux, malgré le conflit en Ukraine.

50. L'Organisation s'est concertée avec les membres du Conseil de sécurité pour faciliter la tenue de 400 séances du Conseil, l'établissement de plus de 50 résolutions et déclarations de la présidence, l'organisation de plus de 100 séances de comités de sanctions et d'autres groupes et l'envoi de deux missions sur le terrain dans des contextes fragiles et des situations de crise.

51. Dans des circonstances difficiles, nous avons également intensifié nos activités de prévention, de gestion et de règlement des conflits ainsi que de consolidation de la paix, et ce, dans l'ensemble des missions politiques spéciales, des bureaux et des opérations de maintien de la paix. Plus de 76 000 soldats de la paix ont contribué à la protection quotidienne de civils, notamment au Liban, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, ainsi qu'à Abyei. En République démocratique du Congo, les forces de maintien de la paix sont intervenues pour contrecarrer la multiplication des attaques contre les civils. Au Mali, nous avons géré le retrait ordonné de plus de 13 000 personnes travaillant pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et transféré ses bases alors que les conditions de sécurité se dégradaient rapidement. Grâce à l'initiative Action pour le maintien de la paix, nous avons continué à investir dans l'amélioration des performances, des capacités et de la sécurité des opérations de maintien de la paix face à des menaces nouvelles, telles que les campagnes ciblées de désinformation et de désinformation.

52. Nos missions politiques spéciales ont travaillé avec les parties aux conflits pour faciliter les cessez-le-feu et favoriser des processus de paix et des processus politiques inclusifs. Par exemple, notre action diplomatique au Yémen a contribué à un cessez-le-feu à l'échelle du pays et à un engagement renouvelé en faveur d'un processus politique inclusif. En Colombie, le Conseil de sécurité a élargi notre mandat pour que le suivi de l'accord de cessez-le-feu entre les autorités et l'Armée de libération nationale soit assuré. Nous avons également accompagné le processus d'édification de l'État et de réconciliation en Somalie en encourageant le dialogue et un large consensus sur les principales priorités nationales.

53. Nos partenariats avec les organisations régionales sont toujours plus essentiels pour la prévention des conflits et la paix. Nous avons travaillé avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour apaiser les tensions après le changement anticonstitutionnel de gouvernement survenu au Niger. Nous avons également aidé la Communauté économique des États de l'Afrique centrale à lutter contre les discours de haine et à encourager les jeunes et les femmes à s'engager en politique. La résolution [2719 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité, adoptée à l'unanimité, a marqué une étape importante, en ce qu'elle aidera les opérations de soutien à la paix menées par l'Union africaine à avoir accès aux contributions des États Membres, renforçant ainsi notre partenariat avec l'Union africaine.

54. En outre, nous fournissons aux États Membres un appui hors du cadre des missions. Par exemple, nous avons aidé le Gouvernement chilien à mettre sur pied la Commission présidentielle pour la paix et l'entente, qui a pour mandat de régler par le dialogue les vieux litiges fonciers avec les populations autochtones.

Les femmes et la paix et la sécurité

55. Dans le monde entier, nous avons œuvré en faveur d'une représentation et d'une participation pleines, égales et véritables des femmes dans les processus de paix et les processus politiques. En République démocratique du Congo, nous avons donné aux femmes des moyens de participer aux élections de décembre 2023 en les formant à la tenue de campagnes politiques et en accompagnant leur inscription sur les listes électorales, et nous avons contribué à la création d'un nouveau réseau d'observatrices électorales. En Colombie, nous avons mené des consultations et des actions de sensibilisation de haut niveau afin que les dirigeantes et les ex-combattantes soient davantage associées au processus de paix. En République centrafricaine, nous avons créé 12 cercles de paix, composés de 300 femmes qui œuvrent à la promotion de la paix au niveau local. En Afghanistan, nous avons continué à défendre fermement et publiquement auprès des autorités de facto la cause des femmes et des filles, dont les droits fondamentaux, le rôle et la place dans la société doivent être respectés.

Appui à la consolidation de la paix

56. En 2023, nous avons aidé la Commission de consolidation de la paix à examiner la situation de 14 pays et régions dans le cadre de ses concertations thématiques, régionales et par pays. Nous avons facilité les travaux de la Commission dans le cadre de 20 concertations avec le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. Le Fonds pour la consolidation de la paix a alloué plus de 200 millions de dollars à 36 pays et territoires pour stimuler les plans nationaux de prévention et de consolidation de la paix. Pour la septième année consécutive, il a dépassé son objectif d'allouer 30 % des fonds à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes. Le Mécanisme d'appui aux partenariats du Bureau d'appui à la consolidation de la paix a également permis une meilleure harmonisation des stratégies et des activités avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales.

57. Nous avons déployé plus de 130 conseillers en matière de paix et de développement pour aider les parties prenantes nationales à développer leurs propres capacités de prévention des conflits et de pérennisation de la paix. Les opérations de paix des Nations Unies ont également continué à accompagner les pays hôtes hors du conflit et vers la paix en apportant un appui à la consolidation de la paix là où elles étaient déployées.

Assistance électorale

58. Nous avons aidé des États Membres à organiser des élections crédibles et ouvertes à tous et dont les résultats ont été acceptés pacifiquement. Ainsi, nous avons fourni une assistance technique, renforcé les capacités des autorités électorales nationales, favorisé la participation politique et facilité la recherche du consensus sur des questions électorales cruciales et les codes de conduite électoraux.

59. Dans le cadre d'initiatives conjointes de développement des capacités, nous avons renforcé les partenariats avec le Forum des îles du Pacifique, la Ligue des États arabes et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous avons collaboré avec la Ligue pour créer la première académie de formation des femmes arabes au leadership et encouragé les jeunes à se mobiliser lors des scrutins électoraux par l'intermédiaire du Réseau arabe pour la participation des jeunes aux élections.

État de droit et institutions chargées de la sécurité

60. Nos activités de soutien à l'état de droit, à la justice et aux institutions chargées de la sécurité sont restées au cœur des efforts de paix. Plus de 8 200 membres de la police des Nations Unies, répartis dans 15 missions, ont renforcé les capacités des services de police nationaux en matière d'activités de police de proximité et d'égalité des genres. En Haïti, au Mali, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo, par exemple, nous avons accompagné les activités de désarmement, démobilisation et réintégration, notamment au moyen de programmes de lutte contre la violence de proximité qui ont bénéficié à quelque 45 000 personnes, ainsi que d'initiatives de gestion des armes.

61. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a mené des actions de sensibilisation aux risques liés aux engins explosifs auprès de plus de 4,9 millions de personnes. Au Soudan du Sud, nous avons rendu environ 5,7 millions de mètres carrés de terrain exempts de menaces liées aux engins explosifs.

62. Avec notre soutien, les mécanismes nationaux de responsabilité pénale ont été renforcés au Mali, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, donnant lieu à 4 600 poursuites en justice et à plus de 3 400 condamnations pour crime grave, selon un bilan établi à la fin de 2023. Nous avons également contribué à améliorer la gouvernance du secteur de la sécurité et la sécurité des établissements pénitentiaires et accompagné la réinsertion des détenus à haut risque.

La violence contre les enfants, les enfants et les conflits armés, les violences sexuelles liées aux conflits et la prévention du génocide

63. En 2023, la violence contre les enfants a continué à augmenter, atteignant des niveaux inédits, du fait des crises multiformes et concomitantes qu'a connues le monde. Pour prévenir efficacement la violence contre les enfants et les en protéger, il faut appréhender le continuum de la violence de façon globale, avant, après et pendant un conflit. Afin de mieux comprendre les mesures de prévention, nous avons aidé à organiser des dialogues intergénérationnels entre des enfants déplacés, réfugiés ou migrants et des décideurs politiques. Ces dialogues sont venus s'ajouter à la campagne de sensibilisation mobilisée par la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants sur la nécessité urgente de renforcer la protection des enfants en situation de déplacement en temps de crise compte tenu du nombre croissant d'enfants déplacés dans toutes les régions. Sur les 117,3 millions de personnes déplacées dans le monde, on estime que 40 % sont des enfants.

64. La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés ainsi que nos partenaires sur le terrain ont contribué à mettre en chantier de nouveaux plans d'action visant à faire cesser les violations contre les enfants. Grâce à cette mobilisation, plus de 200 000 enfants ont été libérés par des parties à un conflit depuis 2000 et ils seront plus de 10 600 à bénéficier d'une aide à la réintégration en 2023. Nous avons constaté et signalé plus de 33 000 violations graves commises contre des enfants dans 26 situations de conflit à l'échelle d'un pays ou d'une région.

65. La violence sexuelle persiste en tant que tactique de guerre, de torture et de terrorisme dans un contexte d'aggravation des crises, qu'elles soient d'ordre politique ou qu'elles menacent la sécurité. Les femmes et les filles sont particulièrement exposées aux viols et aux enlèvements perpétrés par des acteurs étatiques ou non, ce qui entrave leurs activités de subsistance et leur accès à l'éducation tout en permettant aux groupes armés de s'enrichir. Malgré le cadre établi par le Conseil de sécurité

en 2008, il ressort de notre rapport annuel sur les violences sexuelles liées aux conflits (S/2024/292) que les normes internationales en la matière demeurent peu respectées. Il pèse sur 11 acteurs étatiques et 47 acteurs non étatiques des soupçons crédibles d'avoir commis des violations systématiques. Face à ces problèmes, nous nous sommes employés à renforcer les capacités des autorités judiciaires et des organismes nationaux chargés de l'application de la loi et à appuyer leur action, en renforçant la responsabilité effective dans plus d'une dizaine de pays afin de mieux prévenir et combattre les violences sexuelles liées aux conflits. Nous avons également contribué à ce que des centaines de personnes ayant survécu à des violences sexuelles liées à un conflit, notamment au Mali et dans le contexte de l'exploitation minière artisanale en République démocratique du Congo, puissent bénéficier d'une aide sur les plans médical, psychosocial et juridique et aux fins de leur intégration socioéconomique.

66. Nous avons défendu la cause de la prévention du génocide et des crimes connexes que sont les crimes de guerre et crimes contre l'humanité, et surveillé les risques que de tels crimes se produisent. La Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide a fait part de ses préoccupations concernant les situations de génocide en puissance au Moyen-Orient et dans d'autres régions. Nous avons coopéré directement avec des groupes vulnérables et renforcé les capacités nationales de prévention en aidant cinq équipes de pays des Nations Unies à élaborer des plans d'action visant à s'attaquer aux discours de haine et à lutter contre eux.

C. Développement en Afrique

Le contexte

67. À mi-parcours de l'échéance du Programme 2030, l'Afrique se rapproche de 12 des 17 objectifs de développement durable, mais les avancées sont trop lentes pour que l'on puisse espérer atteindre les objectifs d'ici à 2030. Pour accélérer le rythme, il est maintenant indispensable de régler le problème du surendettement et d'accroître les investissements nationaux dans le développement durable et les institutions publiques.

Nos objectifs

68. L'ONU concourt au développement durable et à la paix en Afrique grâce au Programme 2030 et, en partenariat avec l'Union africaine, à l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. Pour ce faire, elle focalise son action sur les dimensions économique, sociale et environnementale du développement et leurs liens avec la paix, la sécurité et les droits humains. Elle soutient également la coopération régionale, notamment pour mettre les potentialités de la technologie au service des objectifs de développement durable et donner suite aux demandes de plan de relance des objectifs destiné à financer le développement durable.

Nos réalisations

69. Cette année, nous avons renforcé la coordination avec l'Union africaine dans le cadre de nos réunions et dialogues de haut niveau afin d'être encore plus unis dans l'action. Nous avons aidé les États d'Afrique à mettre en œuvre plus rapidement les six transitions indispensables à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment en promouvant un plan de relance des objectifs de développement durable d'un montant de 500 milliards de dollars. Nous avons également agi en faveur de modes de financement novateurs, tels que les mécanismes de conversion de la dette en faveur du développement, et œuvré à faire en sorte que la mobilisation des ressources nationales soit la clé de voûte du financement durable. Par exemple, le Fonds commun pour les objectifs de développement durable travaille avec le Portugal

et Sao Tomé-et-Principe pour étudier les possibilités de conversion de la dette en faveur du développement.

70. Avec nos partenaires, nous avons identifié les principaux blocages qui entravent la transition vers des systèmes alimentaires plus solides, essentiels au développement durable. Dans les coalitions et sommets mondiaux, nous avons fait valoir avec détermination que l'Afrique devait développer davantage ses propres solutions face aux problèmes qu'elle rencontre. Par exemple, le système des Nations Unies a collaboré avec diverses parties prenantes pour faire en sorte que les programmes de repas scolaire deviennent des modèles exemplaires de service public. Ces initiatives locales, qui sont financées à 84 % au moyen des budgets nationaux, bénéficient aujourd'hui à plus de 66 millions d'enfants dans 54 pays africains.

71. Dans l'action que nous menons, nous avons souligné le risque croissant que fait peser sur la paix et la stabilité le manque de perspectives professionnelles en Afrique. Grâce à l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes, nous avons aidé des pays africains à mettre en place des initiatives de création d'emplois, en particulier dans les domaines des sciences et techniques. Nous avons pour objectif commun de valoriser tout le potentiel des femmes et des filles.

72. Face aux problèmes urgents de l'Afrique, nous avons fait en sorte que le système des Nations Unies s'unisse autour de stratégies mieux concertées en faisant usage du système des équipes de pays des Nations Unies, dont la réforme a permis de renforcer la cohésion. Par exemple, nous avons mis en place le dialogue stratégique de haut niveau entre l'Union africaine et l'ONU sur le développement durable et la structure dite « des collègues » pour favoriser la coordination stratégique avec l'Union africaine. Au niveau des pays, nous avons axé notre action sur la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel afin d'améliorer la cohérence, l'intégration et la coordination avec les partenaires de la région, notamment au Tchad, par l'intermédiaire du Mécanisme régional de stabilisation pour le lac Tchad et du Forum des gouverneurs pour la coopération régionale sur la stabilisation, la consolidation de la paix et le développement durable du bassin du lac Tchad.

Le partenariat entre l'Union africaine et l'ONU : vue d'ensemble

Le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine a permis une action décisive face aux grands problèmes qui se posent en Afrique. Menée dans les domaines de la prévention des conflits et du maintien et de la consolidation de la paix, cette collaboration est renforcée par l'orientation stratégique concertée que lui donnent le Secrétaire général de l'ONU et le Président de l'Union africaine et par les conseils de leurs adjoints. Cela permet à l'action menée par l'ONU à l'appui des priorités de l'Union africaine de gagner en efficacité, notamment par l'intégration des retours d'information des opérations sur le terrain.

La coordination est assurée au niveau national par le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, qui exécutent les programmes en tenant compte des priorités de l'Union africaine. Par ailleurs, la plateforme de coordination régionale pour l'Afrique intègre les priorités stratégiques communes de l'Union africaine et de l'ONU. Ce partenariat a permis de faciliter l'établissement de cadres constitutionnels pour les élections nationales, de promouvoir le dialogue dans les régions en conflit et de faire face aux changements anticonstitutionnels de gouvernement. L'ONU a également apporté son soutien aux initiatives de paix menées par l'Union africaine dans différents pays du continent, ainsi qu'aux campagnes régionales de désarmement. En outre, des efforts

supplémentaires ont été faits pour intégrer les droits humains dans les systèmes d'alerte rapide et les activités de renforcement des capacités dans le cadre des opérations de paix.

73. Nous avons également mis en place de nouvelles plateformes par lesquelles la société civile peut contribuer aux débats de politique générale ayant trait à l'Afrique et au monde. Notre première conférence universitaire sur l'Afrique a réuni des décideurs politiques et des universitaires africains autour de la question de la fragilité de l'État. Notre nouveau réseau de jeunes, Africa's Youth Voices, a offert aux jeunes du continent la possibilité de se faire entendre dans les débats mondiaux, tels que le Sommet sur les objectifs de développement durable. La Global Africa Business Initiative (initiative de promotion mondiale de l'économie africaine) a continué à mobiliser le secteur privé à l'appui de la transformation économique en Afrique.

74. Pour favoriser la prospérité et l'intégration de l'économie africaine, nous avons réuni des décideurs politiques, des experts et des acteurs clés dans le cadre du Cycle de conférences sur l'Afrique. Au titre de notre action en faveur de la Zone de libre-échange continentale africaine, nous avons contribué à améliorer les réglementations commerciales, à accroître les échanges intra-africains et à valoriser le rôle des femmes chefs d'entreprise.

D. Promotion et protection des droits humains

Le contexte

75. Dans un monde en proie aux conflits, à la pauvreté et à la dégradation environnementale, les droits humains ont régressé en 2023. Il s'agit certes d'une période difficile, mais l'Organisation demeure résolue à promouvoir et protéger les droits humains. Pour raviver l'attachement de la communauté internationale à la Déclaration universelle des droits de l'homme à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire, plus de 150 pays et 120 organisations non gouvernementales, institutions nationales des droits humains et autres acteurs ont pris près de 800 engagements, par lesquels ils ont réaffirmé leur volonté d'œuvrer en faveur des droits humains.

Nos objectifs

76. Notre action en faveur des droits humains repose sur six piliers, les trois premiers étant l'appui aux mécanismes internationaux et l'intégration des droits humains, d'une part, dans les activités de développement, et, d'autre part, dans les opérations de paix, et les trois autres étant liés à la promotion des principes fondamentaux des droits humains, à savoir l'égalité, la non-discrimination, la participation et la responsabilité. L'appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général et Notre Programme commun ont pour ambition de renforcer la place des droits humains au cœur de l'Organisation.

Nos réalisations

77. Pour continuer de susciter l'adhésion de la communauté internationale aux droits humains, nous avons engagé des échanges avec les États Membres dans les principales instances de défense des droits humains, notamment le Conseil des droits de l'homme. Notre action a aidé les législateurs à mieux participer aux travaux du Conseil au cours de l'Examen périodique universel. En 2023, avec notre aide, 13 pays ont ratifié 16 traités internationaux relatifs aux droits humains, ou y ont adhéré. Nous avons contribué à mettre en place ou à renforcer près de 60 mécanismes nationaux d'établissement de rapports et de suivi des recommandations sur les droits humains

travaillant en collaboration avec les organes conventionnels. Nous avons également aidé 60 experts des droits humains à effectuer des visites dans certains pays et à adresser des communications aux gouvernements concernant des violations présumées des droits humains.

78. Pour valoriser les droits humains dans les activités de développement, nous avons travaillé avec les équipes de pays des Nations Unies et les interlocuteurs nationaux pour renforcer les capacités des pays et intégrer les approches fondées sur les droits humains dans les plans et politiques de développement dans la perspective du Programme 2030. Notre aide a permis à plus de 60 pays faisant partie des catégories des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement d'appliquer des recommandations émanant de mécanismes internationaux de défense des droits humains. Nous avons contribué à faire s'imposer les droits économiques, sociaux et culturels dans la législation et les politiques de plus de 80 pays et œuvré pour que les droits humains soient pris en compte dans les négociations sur le climat, par exemple dans les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

79. Dans le cadre de notre action en faveur de la paix et de la sécurité, nous avons mis en place des mesures rigoureuses de suivi et de communication de l'information afin de contribuer à réduire les violences commises par les forces de sécurité et avons instauré des mesures de protection pour les personnes menacées.

80. Nos actions de sensibilisation ont contribué à la lutte contre les pratiques discriminatoires, notamment à l'égard des personnes d'ascendance africaine, des migrants, des peuples autochtones, des minorités, des femmes, des personnes LGBTQI+, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des enfants et des jeunes. Notre programme de bourses a permis à 100 défenseurs et défenseuses des droits humains d'approfondir leur connaissance du droit international. Nous avons collaboré avec près de 700 organisations dans le monde pour promouvoir les droits des personnes en situation de handicap par la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. Notre travail a également contribué à l'intégration, dans le droit interne du Timor-Leste, de normes internationales de protection des droits des personnes en situation de handicap et a inspiré d'importantes victoires juridiques pour les droits des personnes en situation de handicap au Mexique.

81. Le Comité des subventions qui agit en faveur des droits humains a accordé à des organisations de la société civile plus de 50 subventions visant à renforcer la participation citoyenne. Ces subventions ont servi à promouvoir, protéger et renforcer le travail de défenseurs et défenseuses des droits humains et d'organisations de la société civile dans le monde entier. Nous avons collaboré avec près de 5 500 organisations de jeunes et de défense des droits des femmes pour élaborer des politiques publiques qui reflètent mieux les préoccupations propres à ces groupes en matière de droits humains.

82. Nous avons prôné le recours à des processus de justice transitionnelle partout dans le monde et agi en faveur de l'application du principe de responsabilité dans de nombreux pays, y compris pour ce qui concerne les crimes contre l'humanité. Nous avons obtenu la libération de défenseurs et de défenseuses des droits humains détenus arbitrairement et contribué à la mise en place de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne. Nous avons également effectué près de 2 000 visites dans des centres de détention aux quatre coins du monde, ce qui a contribué à une amélioration des conditions de détention.

83. Notre rapport sur les droits à la protection des renseignements personnels a influencé une décision historique de la Cour européenne des droits de l'homme

garantissant que les principes des droits humains constituent les fondements de la technologie. Nous avons également créé le tout premier centre de compétences essentielles en matière d'innovation, de données et de statistiques, de transformation numérique et de prospective au service de l'humanité et de l'adoption des droits humains en tant que force motrice devant permettre de relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

E. Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire

Le contexte

84. Les crises humanitaires, qui se sont multipliées en 2023, ont été dévastatrices pour les personnes les plus vulnérables. Ces crises ont mis à rude épreuve le système humanitaire mondial et touché de manière disproportionnée les femmes et les enfants. Les conflits, les maladies et les catastrophes ont été exacerbés par les changements climatiques ; cela s'est traduit par des niveaux records de déplacement et de faim, ainsi que par un risque de famine, même dans des régions jusqu'alors épargnées. Des violations du droit international humanitaire et des droits humains ont continué d'être commises en toute impunité, notamment des attaques contre des civils, des hôpitaux, des travailleurs humanitaires et des écoles. L'année 2023 a été pour le personnel humanitaire la plus meurtrière de l'histoire de l'Organisation.

Nos objectifs

85. Avec nos partenaires, nous coordonnons des interventions humanitaires neutres, impartiales et indépendantes face aux pires crises que connaît le monde. Nous soulageons les souffrances humaines et apportons rapidement une aide vitale. Nous nous employons à faire prévaloir les principes humanitaires et le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits humains. Nous mettons sur pied des approches anticipatives et fondées sur des données probantes afin d'agir le plus tôt possible et d'intervenir rapidement et de façon coordonnée. Nous mobilisons également les gouvernements, les partenaires et les acteurs de la vie publique afin de réduire les risques et les pertes liés aux catastrophes.

Nos réalisations

86. En 2023, nous avons coordonné des actions humanitaires qui ont bénéficié à plus de 128 millions de personnes dans 74 pays, ce qui représente 62 % du total des besoins humanitaires recensés. Ce travail a été rendu possible grâce aux donateurs, qui ont fourni près de 23 milliards de dollars sur les plus de 56 milliards de dollars nécessaires en tout. Bien que substantiel, ce montant reste bien en deçà des 30 milliards de dollars versés en 2022. Ce déficit de financement record nous a obligés à faire des choix difficiles pour répondre aux besoins les plus urgents.

87. Nos grandes opérations ont permis d'assurer des interventions humanitaires dans le contexte de crises de longue durée. Nous avons coordonné l'assistance à plus de 27 millions de personnes en Afghanistan et à 11 millions de personnes en Ukraine. Nous sommes également intervenus pour faire face à des crises émergentes ou qui se sont intensifiées, comme au Soudan, où nous avons coordonné une aide qui a bénéficié à 8 millions de personnes. Nos efforts de coordination et d'intervention ont été essentiels pour atténuer les souffrances de millions de personnes au Yémen et dans la Corne de l'Afrique. Nous avons également participé à l'action menée par la communauté internationale en réponse aux tremblements de terre dévastateurs qu'ont connus le Maroc, la République arabe syrienne et la Türkiye, ainsi qu'aux épidémies de choléra et aux inondations qui ont frappé la Libye, le Malawi et le Mozambique.

88. Pour apporter une aide au Territoire palestinien occupé, il a fallu un dispositif humanitaire de taille s'inscrivant dans la durée. Le Secrétaire général a également nommé une coordonnatrice de haut niveau de l'action humanitaire et de la reconstruction et présenté des options en vue du contrôle des pauses et des couloirs humanitaires. Malgré la mort de plus de 200 collègues, l'Organisation a continué à apporter une aide humanitaire à la population de la bande de Gaza.

89. Nous avons fourni une aide humanitaire urgente afin de remédier aux niveaux records d'insécurité alimentaire et d'éviter une escalade vers la famine. La dévastation et la destruction, qu'elles soient d'origine anthropique ou naturelle, entraînent invariablement la faim et la maladie. Face à cet état de fait, nous avons facilité la fourniture d'une aide alimentaire, sous forme d'espèces ou de bons à 120 millions de personnes à travers le monde, ainsi que d'une aide à la production agricole à 30 millions de personnes. Par exemple, notre programme de semences au Soudan a permis de nourrir plus de 13 millions de personnes pendant sept mois.

90. Nous avons coordonné des efforts d'assistance sanitaire qui ont bénéficié à 46 millions de personnes en 2023. Ainsi, 3 500 établissements de santé offrant des services de santé sexuelle et procréative ont reçu une aide, 12 millions de personnes ont bénéficié d'une assistance en matière de protection de la santé et 4,2 millions de personnes ont bénéficié de services de prévention et d'intervention en matière de violence fondée sur le genre. Nous avons également facilité l'organisation de plus de 2 millions de consultations de santé mentale pour les personnes touchées par des crises humanitaires.

91. Notre Fonds central pour les interventions d'urgence et les fonds de financement commun pour les pays ont déboursé près de 1,8 milliard de dollars pour permettre des interventions humanitaires rapides et efficaces, y compris pour les situations de crise dans lesquelles le financement est insuffisant. Solution de financement novatrice, notre nouveau compte de financement de l'action climatique aide le Fonds à occuper un créneau essentiel en matière de financement de l'action climatique et à assurer une montée en puissance rapide des interventions face aux chocs climatiques.

Le compte de financement de l'action climatique du Fonds central pour les interventions d'urgence

Le Fonds central pour les interventions d'urgence est le principal outil de financement de l'aide humanitaire au niveau mondial : grâce à lui, chaque année, de 500 à 800 millions de dollars sont débloqués pour des situations d'urgence. Il a ouvert la voie des mesures d'anticipation, qui permettent de sauver des vies et de contribuer à atténuer les conséquences humanitaires. Institué par le Fonds à la vingt-huitième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques, le compte de financement de l'action climatique constitue un moyen efficace d'aider les populations qui, dans le monde, sont les plus vulnérables face aux effets de la crise climatique. Ce nouveau compte permettra au Fonds de renforcer l'action humanitaire liée aux changements climatiques, grâce à des mesures et des interventions anticipées, et ainsi de s'acquitter de sa mission vitale.

92. En 2023, les acteurs humanitaires ont développé les stratégies d'anticipation coordonnées et les systèmes d'alerte rapide et d'action rapide, notamment pour les aléas climatiques touchant le Bangladesh, les Fidji, le Népal, les Philippines et le Yémen. Les organismes humanitaires ont ainsi pu agir en amont des risques naturels et des flambées épidémiques anticipés, atténuant ainsi les conséquences humanitaires

tout en réduisant les coûts des interventions. Le Fonds central pour les interventions d'urgence a alloué plus de 142 millions de dollars à ses partenaires pour mener des actions anticipées et rapides de lutte contre l'aggravation de l'insécurité alimentaire et les effets du phénomène El Niño. Les fonds de financement commun pour les pays ont été utilisés pour financer à hauteur de plus de 16 millions de dollars des actions anticipées et rapides en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen.

93. Dans le cadre de l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), 72 États membres ont procédé à un examen de la mise en œuvre du Cadre au niveau national et présenté un examen national volontaire. À ces examens se sont ajoutées les contributions des entités du système des Nations Unies, à savoir 7 rapports régionaux, 13 rapports de parties prenantes non étatiques, 1 rapport global sur 25 groupes de parties prenantes non étatiques et 14 études thématiques. Les examens et rapports ont éclairé les négociations sur la déclaration politique issue de l'examen à mi-parcours, adoptée par l'Assemblée générale en mai 2023. Les auteurs des rapports encouragent l'adoption d'une approche fondée sur les risques et la prévention dans toutes les décisions, tous les investissements et tous les comportements relatifs à la gestion des risques de catastrophe et à la planification du développement.

Fonds pour l'analyse des risques complexes

Le Fonds pour l'analyse des risques complexes est un mécanisme de financement novateur qui mobilise chaque année 20 millions de dollars pour tirer le meilleur parti des données de manière à pouvoir intervenir de façon plus avisée dans les situations de crise. Institué comme partenariat multilatéral, le Fonds investit dans des analyses de pointe destinées à aider les entités des Nations Unies et leurs partenaires à anticiper et à prévenir les situations d'urgence, et à y faire face. Grâce à un écosystème en pleine expansion qui comprend aujourd'hui plus de 120 partenaires et 40 000 utilisateurs dans le monde entier, les données confirmées par le Fonds permettent déjà de rehausser l'efficacité de plus de 12 milliards de dollars d'aide internationale : ainsi l'aide parvient-elle aux populations plus tôt et plus rapidement et de manière plus ciblée et plus efficace. Le Fonds intensifie ses investissements pour diriger son action vers les données critiques, l'analyse des risques, les capacités locales et le renforcement de l'écosystème de données sur les risques.

Les systèmes d'alerte rapide sauvent des vies

Les systèmes d'alerte rapide sont l'un des moyens les plus économiques de sauver des vies, mais ils couvrent moins de la moitié de la population mondiale. L'initiative « Alertes précoces pour tous » du Secrétaire général vise à restructurer les efforts, à optimiser le financement et à veiller à ce que ces systèmes soient inclusifs. Dans le cadre de cette initiative, l'ONU a collaboré avec des partenaires en Somalie pour établir des prévisions de crues et mettre en place des mesures d'anticipation. Ainsi, 440 000 personnes ont reçu des alertes rapides avant les inondations qui se sont produites en octobre 2023 dans le sud de la Somalie, et 219 000 personnes ont bénéficié de transferts en espèces, pour un montant de 2,7 millions de dollars. L'initiative est actuellement active dans plus de 30 pays.

F. Promotion de la justice et du droit international

Le contexte

94. Les principes de la justice, du droit international et du règlement pacifique des différends sont consacrés par les deux premiers articles de la Charte des Nations Unies. Aussi constituent-ils les fondements mêmes de la coopération de la communauté internationale.

Nos objectifs

95. L'ONU s'emploie à promouvoir la justice et le droit international dans le cadre de ses mandats et activités, notamment ceux qui concernent le commerce international, les océans et le droit de la mer, les traités et accords internationaux, les opérations de paix, les tribunaux internationaux et autres mécanismes internationaux de responsabilité et les sanctions. En outre, la Cour internationale de Justice, principal organe judiciaire de l'Organisation, est chargée de régler les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les États et de rendre des avis consultatifs sur des questions juridiques.

Nos réalisations

96. La Cour internationale de Justice a examiné des affaires de premier plan et rendu des arrêts sur le fond dans les affaires suivantes : *Question de la délimitation du plateau continental entre le Nicaragua et la Colombie au-delà de 200 milles marins de la côte nicaraguayenne (Nicaragua c. Colombie)* ; *Certains actifs iraniens (République islamique d'Iran c. États-Unis d'Amérique)* ; *Application de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Ukraine c. Fédération de Russie)*. Elle a également été saisie de cinq nouvelles affaires contentieuses, dont deux dans lesquelles elle a indiqué des mesures conservatoires : *Application de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (Canada et Pays-Bas c. République arabe syrienne)* et *Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël)*.

97. Le Secrétariat a transmis à la Cour des documents qui peuvent l'aider à traiter les questions posées par l'Assemblée générale dans ses demandes d'avis consultatifs sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et sur les obligations des États à l'égard des changements climatiques.

98. La suspension indéfinie des poursuites prononcée en septembre 2023 dans l'affaire *Le Procureur c. Félicien Kabuga* a marqué la fin des procédures relatives aux crimes les plus graves conduites par le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, qui a continué de s'acquitter de ses autres fonctions résiduelles. Le 31 décembre 2023, le Tribunal spécial pour le Liban a fermé, après avoir achevé ses fonctions résiduelles à caractère non judiciaire.

99. Pour marquer leur soutien résolu à l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, 80 pays et l'Union européenne ont signé l'Accord dès son ouverture à la signature lors de la cérémonie annuelle des traités organisée pendant la semaine de réunions de haut niveau de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session.

100. Par ailleurs, la Convention des Nations Unies sur les effets internationaux des ventes judiciaires de navires a été ouverte à la signature lors d'une cérémonie tenue à

Beijing le 5 septembre 2023. Cet instrument établit un régime harmonisé visant à conférer des effets internationaux aux ventes judiciaires, tout en préservant la législation nationale régissant la procédure des ventes judiciaires et les circonstances dans lesquelles les ventes judiciaires confèrent un titre libre de tout droit.

G. Désarmement

Le contexte

101. Dans un contexte d'escalade des tensions mondiales, les civils sont les premières victimes des conflits armés. La menace que représentent les armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive persiste, et ce, alors que les dépenses militaires augmentent et que les armes classiques, en particulier les armes légères et de petit calibre illicites, prolifèrent. Les technologies émergentes posent de nouveaux problèmes pour la sécurité.

Nos objectifs

102. Notre travail rend possibles des négociations internationales de haut niveau et des efforts de désarmement concrets sur le terrain. Nos priorités sont les suivantes : éliminer les armes nucléaires, faire respecter l'interdiction d'autres armes de destruction massive, réglementer l'utilisation des armes classiques, répondre aux problèmes posés par les nouvelles technologies d'armement, et promouvoir les initiatives régionales de désarmement et sensibiliser le public. Ces mesures sont essentielles à la promotion d'une approche intégrée de la sécurité associant une diplomatie vigoureuse, le désarmement et une action en faveur de la paix s'inscrivant dans la durée.

Nos réalisations

103. En cette période d'incertitude mondiale accrue, nous avons apporté notre concours à l'application des deux principaux traités sur l'interdiction et la non-prolifération des armes nucléaires. Nous avons facilité des pourparlers internationaux sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires entre 191 gouvernements, afin de renforcer l'engagement de chacun en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires. En outre, nous avons travaillé avec les 24 États Membres et États observateurs du Moyen-Orient sur un nouveau traité visant à rendre la région exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive.

104. Pour faire respecter l'interdiction des autres armes de destruction massive, nous avons facilité la création d'un groupe de travail international chargé de renforcer la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction et d'agir en faveur de son application à l'échelle mondiale. Nous avons également amélioré le Mécanisme permettant au Secrétaire général d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques et biologiques en fournissant une liste d'enquêteurs mieux formés et provenant d'horizons géographiques plus variés.

105. Pour améliorer la riposte internationale face aux risques émanant du cyberspace, nous avons contribué à la mise en place d'un répertoire mondial d'interlocuteurs dont l'objectif est de faciliter la communication entre les autorités nationales lors de cyberincidents. Cet outil contribuera à la sûreté, à la sécurité et à la paix du cyberspace. Nous avons également facilité les discussions multilatérales sur les systèmes d'armes létaux autonomes et la prévention d'une course aux armements dans l'espace, ainsi que de nouvelles initiatives sur l'utilisation militaire de l'intelligence artificielle.

106. Pour limiter les incidences des munitions sur les êtres humains, nous avons contribué à la création d'un cadre mondial de lutte contre le trafic illicite, le détournement et l'explosion accidentelle de munitions. Nous avons également créé des liens entre les activités de gestion des munitions et les processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, ainsi que les programmes de lutte contre la violence au sein des collectivités au Cameroun et en Somalie. Grâce à notre fonds appelé « Entité "Sauver des vies" », nous avons œuvré en faveur d'un meilleur contrôle des armes légères et de petit calibre pour une sécurité et un développement plus durables, avec de nouveaux projets au Ghana, au Honduras, au Kirghizistan, au Panama et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

107. Nous avons mobilisé 16 gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes pour lutter contre le trafic illicite d'armes à feu et de munitions et entamé une démarche similaire pour l'Amérique centrale. En outre, nous avons collaboré avec les autorités nationales en Afrique, en Asie et dans le Pacifique ainsi qu'en Amérique latine dans les domaines du contrôle des armes de petit calibre et de la prévention de la violence fondée sur le genre.

108. En 2023, nous avons mis en place le Fonds des jeunes leaders pour un monde exempt d'armes nucléaires, qui, à ce jour, a financé la formation de 100 jeunes de plus de 60 pays en tant que défenseurs du désarmement. Grâce à d'autres outils de formation des jeunes, tels que notre plateforme consacrée à l'éducation au désarmement, nous donnons aux femmes, aux jeunes et à d'autres partenaires les moyens de participer à l'élaboration des politiques et aux processus de désarmement à l'échelle mondiale.

H. Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme

Le contexte

109. Le monde se trouve aujourd'hui dans une situation complexe où le terrorisme et la criminalité transnationale organisée déstabilisent les régions, les sociétés et les vies, en particulier dans les zones de conflit. Les changements climatiques, l'instabilité politique et les déplacements de population, qui peuvent être liés à l'intensification du commerce illicite et de diverses formes de trafic, exacerbent les vulnérabilités existantes.

Nos objectifs

110. L'ONU est déterminée à rendre le monde plus sûr en le préservant de la drogue, de la criminalité et du terrorisme. Notre travail consiste à aider les gouvernements à lutter contre ces menaces par la prévention, les mesures de justice pénale et la coopération internationale. Nous contribuons à l'élaboration et à la mise en œuvre de normes et de règles internationales et à faire appliquer les obligations prévues par les instruments internationaux relatifs à la lutte contre les drogues, la corruption, la criminalité transnationale organisée et le terrorisme.

Nos réalisations

111. En 2023, le monde s'est trouvé face à une complexification des problèmes liés aux drogues et à la criminalité, notamment à la croissance alarmante des marchés des drogues synthétiques, à l'explosion de la cybercriminalité et à la multiplication des crimes contre l'environnement. Nous avons tiré parti de notre vaste réseau de bureaux extérieurs répartis dans 150 pays et territoires pour aider des gouvernements à mettre en place des stratégies d'intervention plus énergiques.

112. En Afghanistan, nous avons permis à plus de 80 000 personnes de se tourner vers des moyens de subsistance durables en remplacement de la culture de l'opium. Nous avons également assuré un soutien psychosocial, fourni des tests de dépistage du VIH et de l'hépatite B et C et mené des activités de prévention de la toxicomanie, ce dont ont bénéficié près de 40 000 personnes.

113. Pour endiguer le trafic illicite et les crimes connexes, nous avons renforcé notre aide à la gestion des frontières, ce qui a contribué à la saisie de 250 tonnes de cocaïne, de plus de 200 tonnes de précurseurs chimiques et de près d'un demi-million d'armes et d'explosifs. Nous avons fourni une assurance qualité en matière d'analyse des drogues et de toxicologie à des laboratoires de criminalistique du monde entier, ce qui a permis d'éliminer en toute sécurité 350 tonnes de cocaïne. Nous avons également aidé 83 pays à lutter contre la criminalité maritime, en mettant l'accent sur la coopération régionale et l'échange de connaissances. Face aux problèmes de sûreté maritime que connaît le golfe de Guinée, nous avons aidé huit pays à évaluer leur cadre réglementaire et à y faire les modifications voulues pour lutter contre la piraterie et la criminalité maritime. Pour étayer des politiques fondées sur des données factuelles dans le Sahel, nous avons publié des évaluations de la menace que représente la criminalité transnationale organisée, notamment en brossant un tableau complet des activités commerciales illicites et de leurs incidences socioéconomiques dans la région.

114. Pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables souffrant d'une addiction, nous sommes intervenus dans 43 pays pour offrir à plus de 67 000 d'entre elles des services de soins et de traitement de la toxicomanie, notamment sous la forme d'assurance de la qualité, d'orientation vers des traitements et de thérapies familiales, y compris dans des contextes humanitaires. Nous avons également formé plus de 2 000 prestataires de services locaux à prévenir, traiter et soigner le VIH parmi les consommateurs de drogues et les personnes vivant en milieu carcéral en se fondant sur des données factuelles et en tenant compte de la dimension de genre et des droits humains.

115. Pour contribuer à la lutte contre la traite des personnes et le trafic d'armes à feu, nous nous sommes appliqués à approfondir les engagements à l'action de la communauté internationale. En 2023, le nombre de pays ayant ratifié le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, et le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, qui complètent la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ou ayant adhéré à ceux-ci, est passé respectivement à 182 et 123. Sur le terrain, nous avons fourni une assistance technique à plus de 3 300 professionnels de la prévention de la criminalité et de la justice pénale, favorisant ainsi l'acquisition de compétences dans le monde entier. Afin de mieux protéger les plus vulnérables, nous avons coordonné les efforts du système des Nations Unies autour d'une nouvelle stratégie visant à mettre fin à la violence contre les enfants.

116. Afin de renforcer l'application du principe de responsabilité dans la lutte contre la corruption, nous avons organisé la dixième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, lors de laquelle a été soulignée la nécessité de préserver l'état de droit et de rétablir la confiance dans les institutions. Cette conférence a été la plus inclusive jamais organisée, comptant plus de 2 000 participants, représentant les gouvernements, la société civile, le monde universitaire, les entreprises et les jeunes.

117. Sur le terrain, nous avons dispensé à plus de 3 000 agents de 75 pays une formation en matière de réponse pénale au terrorisme et aidé le Mozambique à élaborer une stratégie nationale de lutte antiterroriste.

118. L'appui à la lutte contre le terrorisme reste une priorité absolue. Conformément à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, les droits humains et l'égalité

des genres sont des préoccupations prioritaires de toutes nos actions ciblées. Pour contribuer à la lutte contre le terrorisme en Afrique, nous avons organisé au Maroc la deuxième réunion de haut niveau de la Plateforme de Marrakech, dont l'objectif est de renforcer la coordination entre les services africains de lutte antiterroriste. Près de 70 États Membres ont adhéré au Programme des Nations Unies de lutte contre les déplacements des terroristes. Plus de 130 États Membres ont participé au Programme mondial sur la sécurité des grands événements sportifs et la promotion du sport et de ses valeurs comme outil de prévention de l'extrémisme violent.

Troisième Semaine de la lutte contre le terrorisme

En 2023, nous avons organisé la troisième Semaine de la lutte contre le terrorisme au Secrétariat de l'ONU à New York. Plus d'un milliard de personnes provenant de 160 pays, dont des représentantes et représentants d'organisations internationales et régionales, d'entités des Nations Unies, d'organisations de la société civile, de groupes de réflexion, d'universités, d'instituts de recherche et d'entreprises du secteur privé, se sont réunies pour participer à la troisième Conférence de haut niveau des Nations Unies réunissant les chefs d'organismes antiterroristes des États Membres, organisée sur le thème de la lutte contre le terrorisme par un multilatéralisme et une coopération institutionnelle redynamisés. Reflétant la diversité des parties concernées, ce rassemblement a offert un cadre à l'échange de connaissances, à la collaboration et à des discussions approfondies sur l'application pratique de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

119. La Gender and Identity Factors Platform, notre nouvelle plateforme de connaissances sur le genre et les facteurs identitaires, lancée à l'occasion de la Semaine de la lutte contre le terrorisme, facilite l'échange de connaissances entre les gouvernements, la société civile et les universités du monde entier. Le temps fort de la Semaine a été l'adoption, par l'Assemblée générale, de la résolution relative au huitième examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, préservant ainsi le consensus sur lequel repose la Stratégie depuis 2006. En outre, en 2023, le Fonds monétaire international est devenu le quarante-sixième membre du Pacte mondial des Nations Unies de coordination contre le terrorisme, le plus grand cadre de coordination du système des Nations Unies.

120. À l'occasion de la sixième commémoration de la Journée internationale du souvenir, en hommage aux victimes du terrorisme, nous avons lancé le Legacy Project (projet « Notre héritage ») afin de mettre en lumière les témoignages des victimes et les ressources essentielles à leur rétablissement et à leur guérison, avec pour objectif d'éduquer les jeunes générations et de leur donner envie d'agir. Par ailleurs, dans le cadre de la campagne Memories (Mémoires), nous avons mis à l'honneur les voix et les expériences des victimes et des survivants grâce à des expositions organisées dans toute l'Espagne pour souligner l'importance du souvenir et rendre hommage aux victimes du monde entier.

Les sciences comportementales à l'appui de la lutte contre l'extrémisme violent

Au Moyen-Orient, en collaboration avec l'université Hamad Bin Khalifa, nous avons inauguré au Qatar la Behavioural Insights Academy (Académie d'analyse comportementale) afin d'intégrer les sciences comportementales dans les stratégies mondiales de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent conduisant au terrorisme.

Chapitre III

Bon fonctionnement de l'Organisation

Le travail de l'Organisation et celles et ceux qui le font

121. Plus de 35 000 personnes travaillent pour le Secrétariat de l'ONU dans 467 lieux d'affectation à travers le monde. Le Secrétariat s'applique à faire respecter les normes les plus strictes en matière d'intégrité et de déontologie, de gestion des ressources et d'exécution des mandats.

Nos réalisations

122. Le passage d'un budget biennal à un budget annuel a permis d'instaurer une culture davantage axée sur les résultats. Les plans-programmes et les besoins en ressources sont plus souvent ajustés grâce à des rapports plus fréquents sur l'exécution du programme, ce qui se traduit par une planification plus souple. Les examens annuels des dépenses permettent d'optimiser les ressources et, ainsi, d'exécuter plus efficacement le mandat. Nous avons également consolidé la culture de l'efficacité dans les opérations hors siège en adoptant une méthode d'établissement du budget fondée sur les données, mais aussi en réalisant des économies et en éliminant certaines dépenses dans de nombreux domaines.

123. Des portails spécialisés ont permis d'offrir aux États Membres plus de transparence sur notre personnel et sur l'exécution du programme et du budget. Le portail des États Membres relatif au personnel en tenue (Member States Portal for Uniformed Capabilities Support) fournit aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police des informations sur le traitement des demandes de remboursement des sommes qui leur sont dues. Grâce aux outils d'analyse en libre-service et aux tableaux de bord de gestion mis à la disposition du personnel dans Umoja pour leur permettre de prendre des décisions reposant sur des données, la prise de décisions par le personnel d'encadrement a gagné en efficacité.

124. L'objectif de l'équité de la répartition géographique, d'une large représentation géographique et de la réalisation de la parité des genres au sein du personnel du Secrétariat est resté une priorité essentielle pour toute l'Organisation. Le Secrétariat est bien parti pour atteindre la parité dans son effectif à l'horizon 2028, mais il reste encore du travail à faire pour qu'elle soit atteinte à tous les niveaux de chaque entité. La décision de l'Assemblée générale d'élargir le système des fourchettes optimales a permis d'augmenter le nombre de postes soumis au principe de la répartition géographique, ce qui a eu pour résultat de réduire le nombre d'États Membres non représentés, sous-représentés ou surreprésentés. Début 2024, 123 États Membres étaient dans la fourchette optimale, alors qu'ils n'étaient que 103 en décembre 2023.

125. Le Bureau de la lutte antiraciste a été le fer de lance de la mise en œuvre du plan d'action stratégique visant à éradiquer le racisme et à promouvoir la dignité de toutes et tous au Secrétariat de l'Organisation. Le Bureau de la déontologie du Secrétariat a renforcé la protection contre les représailles des membres du personnel qui signalent des manquements ou qui collaborent à des audits ou à des enquêtes. Nous avons également œuvré à faire appliquer plus largement la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap dans les entités du système.

126. Une volonté d'action au plus haut niveau, des ressources en quantités suffisantes et une vigilance constante sont essentielles pour lutter efficacement contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Pour que nos efforts de prévention et de réaction soient davantage axés sur les victimes, nous avons publié une déclaration sur les droits des victimes dans toutes les langues officielles et dans certaines langues locales.

Santé mentale et bien-être sur le lieu de travail

Nous avons récemment lancé la Stratégie pour la santé mentale et le bien-être dans le système des Nations Unies en 2024 et au-delà. Approuvée à l'unanimité par le Comité de haut niveau sur la gestion, cette stratégie représente une avancée notable dans notre engagement en faveur de la santé mentale et du bien-être de notre personnel.

127. Le Département de la sûreté et de la sécurité, en coordination avec d'autres membres du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, a continué de faciliter l'exécution des programmes partout dans le monde. La sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies, en particulier de celles et ceux qui sont recrutés sur le plan local, restent une préoccupation majeure dans les crises complexes.

128. Afin d'assurer au mieux la clôture opérationnelle de la MINUSMA et de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, nous avons renforcé notre appréciation de la situation, nos procédures et nos modalités de montée en puissance, et ce, dans des environnements complexes et en évolution rapide. Nous nous sommes employés à faire en sorte que les opérations soient respectueuses de l'environnement, pour le bénéfice des pays et des populations d'accueil. Grâce au projet de partenariat triangulaire, nous avons renforcé la coopération institutionnelle et opérationnelle avec les organisations régionales.

129. Nos équipes chargées de la communication ont réagi rapidement face aux grandes crises et fait connaître les activités de l'Organisation dans le monde entier en diffusant rapidement des informations factuelles, y compris dans le cadre de campagnes. C'est à elles que revient l'idée d'élaborer des Principes mondiaux pour l'intégrité de l'information, qui visent à lutter contre la désinformation, la désinformation et les discours de haine dans la sphère publique.

130. Pour aider les États Membres, le Secrétariat a rendu la plateforme multilingue e-deleGATE plus accessible et fonctionnelle, notamment en y ajoutant un nouveau module pour les candidatures et les élections. Nous avons également amélioré l'automatisation de la capture des données afin d'accélérer la production des documents de procédure.

131. Pionniers dans l'utilisation de l'intelligence artificielle générative, nous avons mis en place un laboratoire consacré à la réalisation de projets pilotes, notamment la mise en récit des données. Nous avons intégré la prospective stratégique dans notre travail, en nous appuyant sur l'intelligence artificielle pour établir le plan de gestion prévisionnelle des besoins en personnel.

132. En dernière analyse, pour continuer de fournir un travail de qualité, nous avons besoin de liquidités. En 2023, la situation de trésorerie du budget ordinaire n'a cessé de se dégrader. La baisse des recouvrements et la restitution des sommes dues aux États Membres ont épuisé les réserves. Au début de l'année 2024, l'Organisation a dû prendre des mesures strictes de limitation des dépenses afin d'éviter que des déficits de trésorerie n'entraînent des défauts de paiement.

